MODALITÉS D'ENTRÉE

Comment entrer dans l'atelier linguistique socio-professionnel (I'ALSP)

PRESCRIPTION

d'un(e) travailleur(se) social ou d'un(e) conseiller(e) emploi







EVALUATION











PAS









Rendez-vous de l'information collective

Documents à fournir :

- Titre de séjour ou le récépissé valide
- Justificatif de domicile
- Attestation de Pôle-Emploi
- Attestation de la CAF





ATTESTATION D'ENTREE et **VOUS ÊTES AVEC SAMA**







